

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 12 Décembre 2023
19 heures 00**

Le Mardi 12 Décembre 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 06 décembre 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence de **Véronique ARNAUD-DELOY**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Yannick BONNET donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Patrick ESPITALIER donne pouvoir à M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS : Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Frédéric SACCO est nommé(e) Secrétaire.

GF/EB

N° 003088

Direction générale
des services -
Décisions
rapportées

Affiché le :

INFORMATION
SANS VOTE

Numéro	Date contrôle de légalité	Date affichage	Résumé
001135	09/05/2023	09/05/2023	Désignation d'une entreprise afin de réaliser d'office les prescriptions non réalisées par le propriétaire permettant de lever l'imminence du danger prévues par l'arrêté municipal N°013162 du 30 janvier 2023 de mise en sécurité – Procédure urgente – Risques présentés par les murs et planchers de l'immeuble sis 56 avenue Victor Hugo à APT (84400) n'offrant plus les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers – Parcelle AN N°184 appartenant à Monsieur Erick SEIGNON.

001143	22/06/2023	22/06/2023	Désignation de l'entreprise BERNARD afin de réaliser d'office les mesures préalables (sondages dans le sous-sol de la parcelle AN N°497) à l'installation d'un confortement métal permettant de lever l'imminence du danger prévues par l'arrêté municipal N°013162 du 30 janvier 2023 de mise en sécurité – Procédure urgente – Risques présentés par les murs et planchers de l'immeuble sis 56 avenue Victor Hugo à APT (84400) n'offrant plus les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers – Parcelle AN N°184 appartenant à Monsieur Erick SEIGNON
001144	22/06/2023	22/06/2023	Désignation de l'entreprise Terrassement PEZIERE SAS afin de réaliser d'office les mesures (déplacement blocs en pierre sis sur la parcelle AN N°497, dans le périmètre d'installation du confortement métal) préalables à l'installation d'un confortement métal permettant de lever l'imminence du danger prévues par l'arrêté municipal N°013162 du 30 janvier 2023 de mise en sécurité – Procédure urgente – Risques présentés par les murs et planchers de l'immeuble sis 56 avenue Victor Hugo à APT (84400) n'offrant plus les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers – Parcelle AN N°184 appartenant à Monsieur Erick SEIGNON.
001146	04/07/2023	04/07/2023	Désignation de la SARL AGULHON Christophe, géomètre expert afin de réaliser d'office les mesures préalables (contrôle et suivi altimétrique des parcelles AN n°496 et AN n°497) à l'installation d'un confortement métal permettant de lever l'imminence du danger prévues par l'arrêté municipal N°013162 du 30 janvier 2023 de mise en sécurité – Procédure urgente – Risques présentés par les murs et planchers de l'immeuble sis 56 avenue Victor Hugo à APT (84400) n'offrant plus les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers – Parcelle AN N°184 appartenant à Monsieur Erick SEIGNON.
001147	06/07/2023	06/07/2023	Désignation de l'entreprise INGENIERIE 84 afin de réaliser d'office les mesures préalables (mission de maîtrise d'œuvre des travaux de mise en sécurité) rendues nécessaires pour lever l'imminence du danger prévue par l'arrêté municipal N°013162 du 30 janvier 2023 de mise en sécurité – Procédure urgente – Risques présentés par les murs et planchers de l'immeuble sis 56 avenue Victor Hugo à APT (84400) n'offrant plus les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité des occupants et des tiers – Parcelle AN N°184 appartenant à Monsieur Erick SEIGNON.
001171	20/10/2023	20/10/2023	Mise à disposition gracieuse d'un local communal au profit de l'association « Comité d'entente des associations patriotiques du pays d'Apt »
001174	23/11/2023	23/11/2023	Prise en charge des prestations d'hébergement des résidents de l'immeuble « Les Hortensias » cadastré section BE n° 25, Avenue Antoine de Saint Exupéry, Cité Saint-Michel à APT.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Frédérique SACCO

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY



Accuse de réception en préfecture
084-21240034-20231212-003088-DE
Date de réception en préfecture : 18/12/2023